

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 octobre 2004  
(convocation du 5 octobre 2004)**

Aujourd'hui Mardi Dix-Neuf Octobre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. HOURCQ Robert  
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEL Lucien  
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick (jusqu'à 10 H 30)  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier  
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. PUJO Colette  
M. DUTIL Silvère à M. JAULT Daniel  
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. ISTE Michèle à M. BROQUA Michel  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. POIGNONEC Michel  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHaire Pierre à M. MANSENCAL Alain  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. VALADE Jacques à M. DUCASSOU Dominique  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2004 - Examen - Adoption.**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de présenter à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2004 de la Communauté.

Ce document récapitule :

1% - Les reports provenant de l'exercice précédent , qui apparaissent au compte administratif et comprennent les résultats de clôture et les restes à réaliser. Pour le budget principal et les budgets annexes, il est tenu compte de la délibération 2004/0398 du 25 juin 2004 portant sur l'affectation des résultats d'exploitation enregistrés à la clôture de l'exercice 2003.

2% - Les recettes et dépenses supplémentaires et nouvelles.

3% - Les mouvements d'ordre qui concourent à accroître le volume de ce budget, mais sans influer sur son équilibre.

Les tableaux ci-après récapitulent, par section, les masses des rubriques ci-dessus :

**tableau rappel résultats...**

**tableau recettes et dépenses**

	<b>RECETTES</b>	<b>DEPENSES</b>
A - Résultat de clôture <sup>(1)</sup>	368.485.546,65	140.603.488,26
B - Restes à réaliser	199.953.721,36	346.072.724,25
C – Opérations nouvelles	-29.734.455,45	36.889.367,41
<b>TOTAL MOUVEMENTS REELS</b>	<b>538.704.812,56</b>	<b>523.565.579,92</b>
D - Mouvements d'ordre	131.320.239,02	131.320.239,02
<b>TOTAL</b>	<b>670.025.051,58</b>	<b>654.885.818,94</b>
Excédent		15.139.232,64
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>670.025.051,58</b>	<b>670.025.051,58</b>

(1) Hors Régie Abattoir et Régie des Restaurants Administratifs, soit 510.684,72 €

L'excédent mentionné ci-dessus se répartit par budget et section comme suit :

<b>Budgets</b>	<b>Solde Provisions</b>	<b>Résultat d'investissement non encore utilisé</b>	<b>Résultat de fonctionnement non encore utilisé</b>	<b>Total</b>
Budget Principal	3.334.214,78			3.334.214,78
Restaurants administratifs		377.493,85		377.493,85
Transports	3.804.726,11			3.804.726,11
Parcs de Stationnement	889.262,94	2.034.664,04		2.923.926,98
Abattoir		3.090.382,80		3.090.382,80
Crématorium		1.339.966,89		1.339.966,89
Service extérieur des pompes funèbres		29.645,37		29.645,37
Réseau de Chaleur			234.377,22	234.377,22
Lotissements		4.498,64		4.498,64
<b>TOTAL</b>	<b>8.028.203,83</b>	<b>6.876.651,59</b>	<b>234.377,22</b>	<b>15.139.232,64</b>

Il est proposé au Conseil de Communauté,

Après avoir entendu le rapport de M. Alain JUPPE, Président de la Communauté, sur le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2004 de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

Après avoir pris connaissance, chapitre par chapitre, des prévisions de recettes et de dépenses de ce budget,

\* Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

\* Vu les dispositions de l'instruction M14,

\* Vu les dispositions de l'instruction M4 et de ses instructions dérivées,

\* Vu la délibération 2001/1006 du 09 novembre 2001 arrêtant les modalités de vote du budget à compter du 1er janvier 2002 dans le cadre de la mise en oeuvre de l'instruction budgétaire et comptable M14,

\* Vu la délibération n° 2004/0398 du 25 juin 2004 d'affectation des résultats apparaissant au Compte Administratif 2003,

\* Vu la délibération n° 2001/0273, en date du 23 février 2001, par laquelle le Conseil de Communauté a décidé de constituer une provision pour grosses réparations, à hauteur de la participation financière versée par l'Etat pour le transfert et le classement dans le domaine public communautaire de la RN 10, entre le carrefour des IV Pavillons à Cenon et le Pont de Pierre inclus à Bordeaux et ce, dans l'attente de son utilisation,

\* Considérant que sur cette provision d'un montant de 2.934.643,58 € effectivement constituée par mandat d'ordre n° 3300 9, bordereau 2137 et titre de recette d'ordre n° 2487, bordereau n° 467 du 20 décembre 2001, une première reprise de 140.000 € a été effectuée en 2002.

\* Considérant, par ailleurs, l'importance croissante des travaux d'entretien et réparation que la Communauté est amenée à réaliser sur le réseau de défense incendie, travaux pour lesquels un programme est en cours d'établissement,

Après en avoir délibéré,

1% - **d'approuver**, chapitre par chapitre et selon le détail reproduit ci-dessus, le projet de budget supplémentaire 2004 de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

2% - **d'arrêter** les grandes masses du budget supplémentaire comme suit :

LIBELLES	Mouvements budgétaires		Mouvements réels		Mouvements d'ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	519.289.015,74	534.193.871,16	458.586.886,85	461.152.931,42	60.702.128,89	73.040.939,74
Section de fonctionnement	135.596.803,20	135.831.180,42	64.978.693,07	77.551.881,14	70.618.110,13	58.279.299,28
<b>TOTAUX</b>	<b>654.885.818,94</b>	<b>670.025.051,58</b>	<b>523.565.579,92</b>	<b>538.704.812,56</b>	<b>131.320.239,02</b>	<b>131.320.239,02</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>15.139.232,64</b>		<b>15.139.232,64</b>			
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>	<b>670.025.051,58</b>	<b>670.025.051,58</b>	<b>538.704.812,56</b>	<b>538.704.812,56</b>	<b>131.320.239,02</b>	<b>131.320.239,02</b>

3% - **de décider** d'effectuer, dans le cadre du présent budget supplémentaire, une nouvelle reprise, à hauteur de 2.332.469,96 € (1.250.081,94 € pour la réfection de l'étanchéité du Pont de Pierre et 1.082.388,02 € pour la réalisation de travaux de voirie Avenue Thiers à Bordeaux et avenue Jean Jaurès à Cenon) sur la provision pour grosses réparations de voirie constituée par délibération n° 2001/0273, en date du 23 février 2001, le solde de la provision s'élevant, à l'issue de cette reprise, à 462.173,62 €.

4% - **de décider** de constituer une première provision pour grosses réparations d'un montant de 1.500.000 € pour abonder l'enveloppe de crédits dégagés annuellement pour les missions d'entretien et réparations à réaliser par la Communauté sur son réseau de défense incendie.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES PAR :

101 Voix pour

0 Voix contre

19 Abstentions

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Les groupes Communistes et apparenté, le groupe des Verts et les élus Socialistes bordelais s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 octobre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. HENRI HOUDEBERT

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
27 OCTOBRE 2004

